

Livret de rentrée

Gestion du déploiement
du numérique des lycées franciliens

Introduction

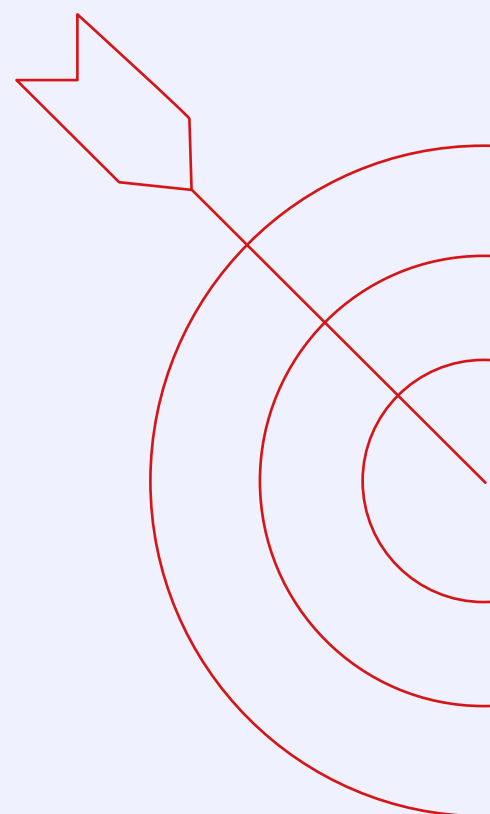
Pour cette nouvelle rentrée 2024 à l'ère de la transformation numérique des lycées, la Région Île-de-France édite sa **4e édition du Livret de rentrée des lycées franciliens**. Ce nouveau format compile l'ensemble des **informations opérationnelles** utiles au bon déploiement du numérique dans vos établissements. Il concerne l'ensemble des périmètres de la transformation numérique :

- *les équipements numériques*
- *les services numériques*
- *la maintenance*
- *l'accompagnement*

En complément de ce document, notre équipe reste à votre entière disposition pour toute question relative au déploiement du numérique dans vos établissements.

Bonne lecture !

*L'équipe de Transformation Numérique
des lycées, Région Île-de-France*



Sommaire

01

Équipements numériques

p.05

Distribution

p.06

Configuration

p.09

Support

p.11

Écrans numériques interactifs

p.12

Équipements fixes et salles informatiques

p.14

02

Services numériques

p.15

Nouveautés

p.16

Administration et sécurité

p.17

Manuels et ressources : l'offre régionale

p.18

Budget et commande

p.21

Affectation des ressources

p.24

Sommaire

03

Maintenance et support

p.26

Demandes
de maintenance

p.27

Interventions

p.29

04

Accompagnement

p.31

Vos interlocuteurs
au sein des
établissements

p.32

Pilotage

p.35

Contacts

p.36





Équipements numériques

Équipements individuels
des élèves, enseignants et
personnels administratifs

01

Distribution



27.05 au 28.06 Réservation des créneaux de livraison

- Un **e-mail est envoyé** à l'adresse générique « ce.UAI » pour réserver les créneaux de distribution.
- La procédure de réservation des créneaux de distribution s'effectue en ligne dans l'outil **DateBook**  accessible dans Monlycée.net aux personnes habilitées. Pour y accéder, celles-ci doivent être rattachées au groupe manuel « La Poste » par l'administrateur local Monlycée.net de l'établissement.
- Les bases élèves (SIECLE) et enseignants (STS) doivent être remontées dans les SI académiques **7 jours ouvrés avant la date de livraison** pour assurer la bonne affectation des PC.



09/09 au 02/10 : Livraison

- Un agent du lycée accueille le livreur, lui indique le lieu de stockage puis signe et tamponne le bon de livraison.
- Avant la distribution des PC, l'établissement doit :
 - **Communiquer** l'ordre de passage des classes sur l'outil DateBook de La Poste (J-3 avant la distribution au plus tard).
 - **Distribuer** les comptes Monlycée.net aux élèves. Les élèves doivent avoir activé leur compte pour pouvoir ouvrir leur session.
 - **Prévoir** une ou deux salle(s) adéquate(s). Pour les livraisons de plus de 250 postes, deux salles sont à prévoir en parallèle pour garantir le cadencement des distributions.
 - **Mobiliser** une personne du lycée au début de la prestation pour accompagner les agents et à la fin de la prestation pour valider l'intervention.



J+2 ou 3 après la livraison **Distribution**

- Les distributions ont lieu à **9h ou 14h** : les agents de La Poste arrivent sur site **30 minutes avant**.
- Le temps de distribution est estimé à **30 minutes par classe**.
- **Les agents de La Poste appellent les élèves** par leur nom et prénom et leur remettent un PC, ses accessoires et son document de prise en main.
- Sur demande de l'établissement un accompagnement technique peut être organisé afin d'aider les élèves lors de leur première connexion au réseau du lycée.
- Les agents de La Poste récupèrent les cartons vides dans les 5 jours qui suivent la distribution sauf demande contraire de l'établissement.



Situations particulières :

- **L'élève est absent** et figure dans la base de distribution : l'équipement sera remis par l'établissement au retour de l'élève.
- **L'élève est présent et figure dans la base de distribution sans PC attribué** : l'agent de La Poste dispose d'un stock de PC complémentaires en cas de besoin.
- **L'élève ne figure plus dans la base mais un PC lui est attribué** : l'agent de La Poste récupère le PC.



Validation du service rendu

- Les certificats de distribution doivent être signés électroniquement par les personnes habilitées de l'établissement (membres du groupe manuel « La Poste »).
- La signature électronique peut se faire dès la fin de la distribution, par la personne habilitée.
- Si la personne habilitée n'est pas disponible, un agent du lycée signe un bon d'intervention. Un e-mail est envoyé à l'adresse générique « ce.UAI » pour donner accès aux personnes habilitées aux certificats de distribution sur l'outil DateBook de La Poste.



Réassort

En cas de besoin de réassort ponctuel en cours d'année (arrivée de nouveaux élèves) : contactez le support Unowhy pour déclencher l'analyse des bases et la livraison.

- Pour un réassort de + de 5 PC, les PC sont livrés à l'établissement par un transporteur.

- Pour un réassort de - de 5 PC, les PC sont livrés à l'établissement par Colissimo.

Dans les deux cas, un agent du lycée doit valider la réception des colis. La personne habilitée signe électroniquement les certificats de distribution via le lien reçu par e-mail.

Configuration

Conditions d'utilisation

Les conditions de prêt sont à **valider par l'utilisateur ou son représentant légal** s'il est mineur, dès la mise en route de l'ordinateur. L'atteinte à la configuration matérielle ou logicielle des ordinateurs annule la garantie de l'équipement et la responsabilité de la Région sur ce dernier.

Affectation

La synchronisation des mouvements d'élèves dans les établissements d'Île-de-France se fait **automatiquement**.

Aucun PC ne doit rester dans l'établissement sans affectation. Les PC non distribués doivent être **signalés à Unowhy via leur support (p.10)** pour être récupérés et reversés dans le stock régional.

Aucun changement d'affectation ne peut être réalisé par l'établissement pour des raisons de respect du RGPD : **seuls Unowhy et La Poste peuvent réinitialiser** l'appareil pour l'affecter à une autre personne.

Les chefs d'établissement et coordonnateurs numériques bénéficient d'une visibilité sur leur parc d'équipements numériques depuis le MDM. En cas de problème d'accès au MDM, contactez le support Unowhy.



Je quitte l'établissement

Les PC des enseignants quittant la Région Île-de-France ou partant à la retraite **seront récupérés**. Si la mobilité se fait au sein de l'Île-de-France, **l'enseignant garde son équipement**.

En fin de scolarité, les élèves peuvent :

- **Conserver leur PC** : ils seront désinscrits du MDM avant fin septembre et ils deviendront administrateurs de leur PC.

- **Retourner leur PC** : La Région s'engage à les réinitialiser et à les revaloriser. La demande de retour est faite par l'élève auprès du Tchat Unowhy selon une procédure similaire au S.A.V.

Les élèves quittant la Région Île-de-France sans avoir terminé leur scolarité **doivent rendre leur PC**. Ils seront réinitialisés et reversés dans le stock régional.

Connexion au Wi-Fi

Si le réseau Wi-Fi a été correctement configuré dans le MDM, **il n'est pas nécessaire de disposer d'une connexion Wi-Fi extérieure pour allumer l'ordinateur**. Si le réseau Wi-Fi n'est pas configuré dans le MDM, les ordinateurs ne pourront pas se connecter au réseau de l'établissement sans une intervention manuelle sur chaque poste. Si le code Wi-Fi est modifié dans le MDM après la préparation ou la distribution des ordinateurs, alors il sera nécessaire de connecter chaque poste à un autre réseau afin de mettre à jour la configuration des postes (SSID, mot de passe).

Applications :

Seules **les applications disponibles dans le MDM** peuvent être installées sur les PC.

Leur désinstallation est également possible à partir du MDM. Les enseignants ont la possibilité **d'installer et supprimer des applications en toute autonomie** dans le MDM, sans faire appel au gestionnaire MDM.

Le pack Microsoft Office est installé sur tous les PC distribués depuis septembre 2021.

Il est possible d'installer le pack sur les ordinateurs distribués avant cette date en se connectant à Microsoft Office avec ses identifiants Monlycée.net.

« Il n'est pas nécessaire de disposer d'une connexion Wi-Fi extérieure pour allumer l'ordinateur »



Support

Résolution à distance

Les élèves, enseignants et équipes administratives dotés d'un PC Unowhy ont **accès à un tchat** ouvert du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**

Pour les proviseurs et les coordonnateurs :

09 70 25 28 14

assistanceidf@unowhy.com

Situations particulières

En cas de **remplacement**, le matériel remis sera **de condition équivalente** au matériel retourné (trois grades existants : «comme neuf», «correct», «dégradé»).

En cas de vol ou de détournement, une plainte doit être déposée.

En cas de perte, une main courante devra être déposée.

En cas de casse, il est impératif de renvoyer le PC au gestionnaire SAV.

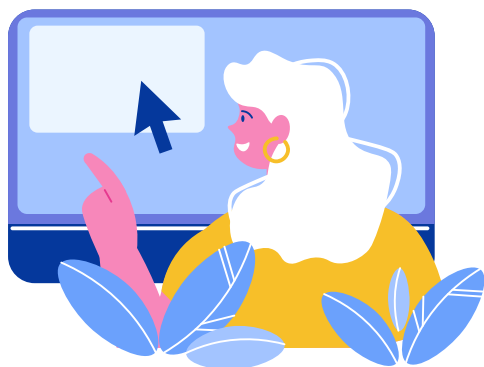


Écrans numériques interactifs

Installation

Le déploiement des écrans numériques est opéré par la Région en fonction **du degré d'obsolescence des vidéos-projecteurs** et du nombre de salles à équiper.

Pour accompagner la transition vers les écrans tactiles, **l'installation des dalles numériques se fait progressivement**, par vague de 10. L'installation est adaptée au matériel présent dans les salles de classe et complétée par un clavier et une souris sans fil. L'achat d'équipements complémentaires doit être effectué par le lycée.



La connexion entre un écran et un PC fixe est filaire. La connexion entre un ENI et un PC portable se fait par Wi-fi. Si votre écran numérique est équipé d'un OPS, il possède un ordinateur embarqué en son sein : il est donc possible d'y ouvrir une session utilisateur et de s'authentifier en toute sécurité **sans relier d'ordinateur extérieur**.

« Pour accompagner la transition vers les écrans tactiles, l'installation des dalles numériques se fait progressivement »

Formation

La Région commande systématiquement une session de prise en main réalisée par l'installateur après toute pose d'ENI en établissement.

Maintenance

Contacts (uniquement pour les provideurs et coordonnateurs – ne pas diffuser) :

01 42 85 37 39
sav@signal.fr

La procédure de maintenance est vouée à évoluer à la fin de l'année 2024/courant 2025



Équipements fixes et salles informatiques

En remplacement de la solution de commande Lystore, la Région Île-de-France déploie progressivement un nouvel outil de suivi de l'état du parc fixe des établissements. Cet outil offre un suivi en temps réel l'état du parc, permettant à la Région de centraliser les commandes et les livraisons d'équipements en fonction des besoins spécifiques des filières et des établissements.





Services numériques

Une offre régionale complète :
services, manuels et
ressources numériques.

02

Monlycée.net : Nouveautés

Nouvelle plateforme, nouveaux services

Une plateforme renouvelée pour une meilleure ergonomie et facilité d'utilisation.

Retrouvez **Monlycée.net** sur votre **smartphone** grâce à sa nouvelle application mobile.

Leviia : service de stockage en ligne, hébergé en France, pour stocker toutes vos données et vos fichiers

Contrat régional avec Index Éducation :

À partir du 1^{er} septembre 2024, la **Région Île-de-France reprend à sa charge les contrats de licence EDT et Pronote** au bénéfice de l'ensemble des lycées publics franciliens, des cités mixtes régionales et des trois lycées publics agricoles.

- Chaque établissement **acquitte ses commandes au 31 août 2024.**
- Les possibilités de **connexions simultanées sont maintenues**
- Les options SMS restent à la charge des établissements

Les établissements ne souhaitant pas bénéficier des solutions d'Index Éducation pourront continuer de financer la solution de leur choix.



Monlycée.net : Administration et sécurité

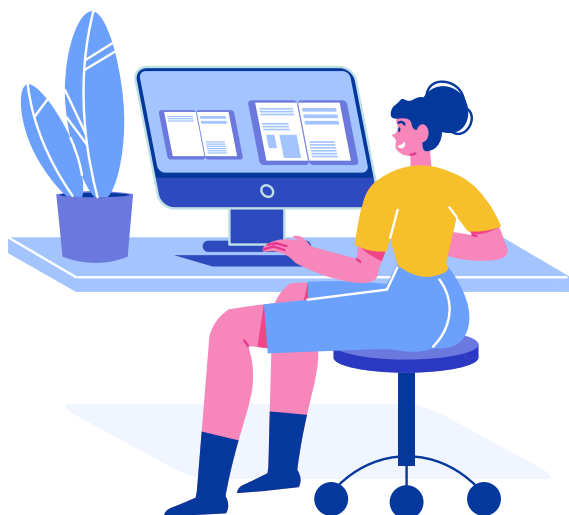
Gestion des comptes utilisateurs

La refonte de la place des services numériques Monlycée.net n'induit pas de changements notables dans l'administration Monlycée.net

Le renseignement des classes et des groupes d'enseignement dans Monlycée.net est conditionné par la **remontée volontaire de l'établissement** de STS vers le Service Informatique de son Rectorat.

48h après cette remontée, **les enseignants sont correctement positionnés** dans leurs classes ou leurs groupes d'enseignement sur **Monlycée.net**.

Les annuaires académiques transmis entre **le 17 août et le 4 septembre** le sont avec anticipation des mutations connues des personnels. Durant cette période, certains personnels en mutation peuvent être rattachés à deux établissements.



Sécurité

Les administrateurs locaux doivent dorénavant utiliser une authentification à double facteur pour accéder à leur console d'administration.

Pour des raisons de sécurité, les mots de passe doivent être renouvelés 2 fois par année scolaire. Un message flash sur **Monlycée.net** en informe les usagers.

Assistance

Réservée aux personnels de direction et aux administrateurs locaux :

Du lundi au vendredi - 9h à 19h
09 71 10 02 76
support.monlycee.net@worldline.com

En réponse à votre e-mail, un numéro de ticket vous sera transmis afin de suivre votre demande lors des échanges par mail et sur l'outil de support.

Manuels et ressources : l'offre régionale

Vers une simplification de l'accès aux manuels et une nouvelle expérience utilisateur

La Région Île-de-France fait évoluer les manuels scolaires vers une offre modulaire accessible via une interface unique (Pearltrees) au lieu des sept interfaces existantes. Ce choix a été fait pour simplifier l'accès aux manuels numériques et ainsi favoriser leur usage.

Les contenus pédagogiques, structurés, peuvent être utilisés tels quels ou, si nécessaire, modifiés par les enseignants pour s'adapter à leurs besoins.

Enfin, la plateforme offre une fonctionnalité de suivi statistique pour accompagner le pilotage du numérique en établissement.

À la rentrée 2024, cette transition concerne uniquement les voies générale et technologique des lycées numériques. En raison des changements de programme, elle se fera à la rentrée 2025 pour les lycées professionnels.

La société Broceliand prend contact avec les lycées concernés pour leur proposer des formations à l'outil Pearltrees et à la prise en main des manuels.



Manuels libres

La région académique et la Région Île-de-France éditent en partenariat **une offre de manuels libres, gratuits**, mis à disposition de l'ensemble des EPLE (qu'ils soient « numériques » ou « papier ») via l'application Pearltrees ou sur les sites disciplinaires et académiques. Ils sont mis à disposition **auprès de tous les enseignants la première année**, et sur simple demande auprès de la Région les années suivantes.

Depuis la rentrée 2023, ce sont **quatre manuels mis à la disposition des enseignants** et élèves de 2^{de} GT (Lettres, SES et SNT) ainsi que la Philosophie en voie professionnelle. **La rentrée 2024 verra l'arrivée de 20 nouveaux manuels** de différentes séries et voies d'enseignement.

[Voir la liste des manuels rentrée 2024](#)

Manuels éditeurs

La Région propose un accès à l'ensemble de l'offre des éditeurs scolaires via le GAR. Des webinaires de prise en main sont organisés par les éditeurs à chaque rentrée.



Ressources numériques

Ressources généralisées

La Région finance et déploie **QIOZ** |  pour tous les établissements franciliens.

Une ressource d'apprentissage des langues à partir d'extraits de films ou de séries, de clips musicaux et de jeux avec des modules de suivi de l'élève (anglais, allemand, espagnol, portugais, mandarin, FLE). La ressource intègre depuis cette année la langue des signes française (LSF).

Catalogue Ressources.NUM

Le catalogue Ressources.NUM offre **un large choix de ressources numériques** disciplinaires et transverses à commander par les établissements. Ces ressources peuvent être commandées tout au long de l'année scolaire.

Le catalogue Ressources.NUM est continuellement alimenté par le dispositif Lycées'UP Ressources

L'identification de nouvelles ressources s'opère sur la base des sollicitations directes d'éditeurs de ressources numériques et des suggestions des enseignants franciliens. Les ressources éligibles sont soumises à la validation d'un comité composé de représentants de la Région et de la DRANE (Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif) regroupant les académies de Créteil, Paris, Versailles. Ce comité se réunit deux fois par an.

Invitez les enseignants de votre établissement à suggérer leurs ressources en suivant ce lien :

« Le catalogue Ressources.NUM offre un large choix de ressources numériques disciplinaires et transverses »



Budget et commande

Allocation budgétaire

Dotation régionale :

Chaque établissement bénéficie d'une enveloppe lui permettant de **financer des manuels et/ou des ressources numériques**.

Le budget est calculé **en fonction du nombre d'élèves présents dans le lycée** (et donc sur **Monlycée.net**) en mai 2024.

En cas d'ouverture d'une nouvelle classe/spécialité à la rentrée 2024, une dotation supplémentaire peut être demandée par mail à :
manuelsscolaires@iledefrance.fr,
alexandra.mounier@iledefrance.fr
en précisant la voie, le niveau et le nombre d'élèves.



Type	Voie	Nouveau	Dotation par élève
Lycée Numérique	Générale	2 ^{de}	72 €
		1 ^{re}	64 €
		Tle	56 €
	Technologique	Tronc commun	
		2 ^{de} , 1 ^{re} , Tle	40 €
		Spécialités	
		2 ^{de}	56 €
		1 ^{re}	42 €
		Tle	28 €
	Professionnelle	2 ^{de} 1 ^{re} Tle BMA 1&2 CAP 1&2	42 €
Lycée Papier	Toutes	Tous	5 € (réassort uniquement)
Consommables	Professionnelle	2 ^{de} 1 ^{re} Tle BMA 1&2 CAP 1&2 3 ^e prépa-métier MC / FC	24 €

Statistiques d'usage :

Afin de vous assurer que votre choix d'allocation de la dotation est en ligne avec les usages constatés au sein de votre établissement, vous avez la possibilité **d'accéder aux statistiques d'usage des ressources et manuels numériques via la console GAR Admin.**

Ces données permettent aux établissements d'avoir connaissance de l'utilisation des ressources et manuels par les élèves et enseignants et pourront alimenter vos discussions internes pour le choix de l'allocation du budget.

Attention : Les statistiques du GAR n'incluent que les consultations en ligne des manuels ou ressources et ne permettent pas de renseigner les usages des manuels téléchargés.

Pour **consulter la fiche de présentation** d'accès au portail GAR et d'utilisation du module statistique :

Commandes

La Région simplifie le processus de commande de manuels, ressources et consommables par l'intermédiaire d'une **interface de commande unique** le catalogue :



Ressources.num

Habilitations aux commandes

Les habilitations sont renseignées dans **Monlycée.net** par l'administrateur local de l'établissement par le peuplement des groupes manuels **CRRE-PRESCRIPTEUR et CRRE-VALIDEUR** :

- les profils enseignants dans **Monlycée.net** ont accès à **l'ensemble du catalogue** de façon à identifier les ressources et manuels d'intérêt pour leur enseignement ;
- les prescripteurs **créent des « paniers »** avec les ressources et manuels à commander
- les valideurs peuvent également **créer des paniers et valider les commandes** de l'établissement pour transmission à la Région.

Précisions sur les licences numériques :

Les enseignants **bénéficient des licences gratuites** liées à l'achat des licences élèves. Le marché ne prévoit pas l'achat de licences enseignant seules.

Si l'établissement n'a pas assez de licences enseignant, il peut en faire la demande **au support disponible dans l'application Ressources.num** en précisant les références du manuel, le nombre de licences enseignant nécessaires et le nombre de licences élève achetées pour chaque éditeur, dans des formulaires séparés.

Attention : Une licence numérique achetée non-utilisée est perdue, elle ne peut pas être annulée ou utilisée une autre année.

Calendrier



26/06 :

Ouverture des commandes de manuels numériques, manuels papier et ressources numériques



17/09 :

Échéance de retours maximum pour les manuels et consommables papier commandés avant le 31/08



17/09 :

Fermeture des commandes de manuels numériques, manuels papier et consommables



18/09 :

Ouverture des commandes de manuels numériques, manuels papier et consommables pour les élèves nouvellement arrivés



18/10 :

Échéance de retours maximum pour les manuels commandés avant le 30/09

Affectation des ressources

Le GAR

Développé par l'Éducation nationale, **le gestionnaire d'accès aux ressources (GAR)** permet l'accès des élèves et des enseignants à leurs **ressources numériques et services associés**, via un espace numérique de travail (**Monlycée.net**) ou un équipement mobile. Il permet la communication des données strictement nécessaires aux distributeurs et éditeurs de ressources numériques pour l'éducation fournissant ainsi un cadre de confiance juridique aux établissements.

Affectation des ressources et manuels

Chaque année, au 15 août, **la liaison entre les ressources et les utilisateurs est réinitialisée** pour permettre le chargement des nouveaux annuaires académiques.

Le responsable d'affectation GAR de l'établissement est chargé de (ré)affecter tous les manuels et toutes les ressources. Le groupe manuel des responsables d'affectation du GAR (RESP-AFFECT-GAR) est renseigné dans la console d'administration de **Monlycée.net** par l'administrateur local de l'établissement.

Il faut compter **24 à 48h pour qu'un manuel apparaisse dans le GAR** après la validation du devis. Tous les lycées passant leurs commandes au même moment, il faut aussi prendre en compte le temps de validation des devis.



Pour vous aider...

Chaque académie a un référent d'affectation GAR disponible pour appuyer les établissements :

Pour l'académie de Créteil :

Céline DUNOYER
celine.dunoyer@ac-creteil.fr

Pour l'académie de Paris :

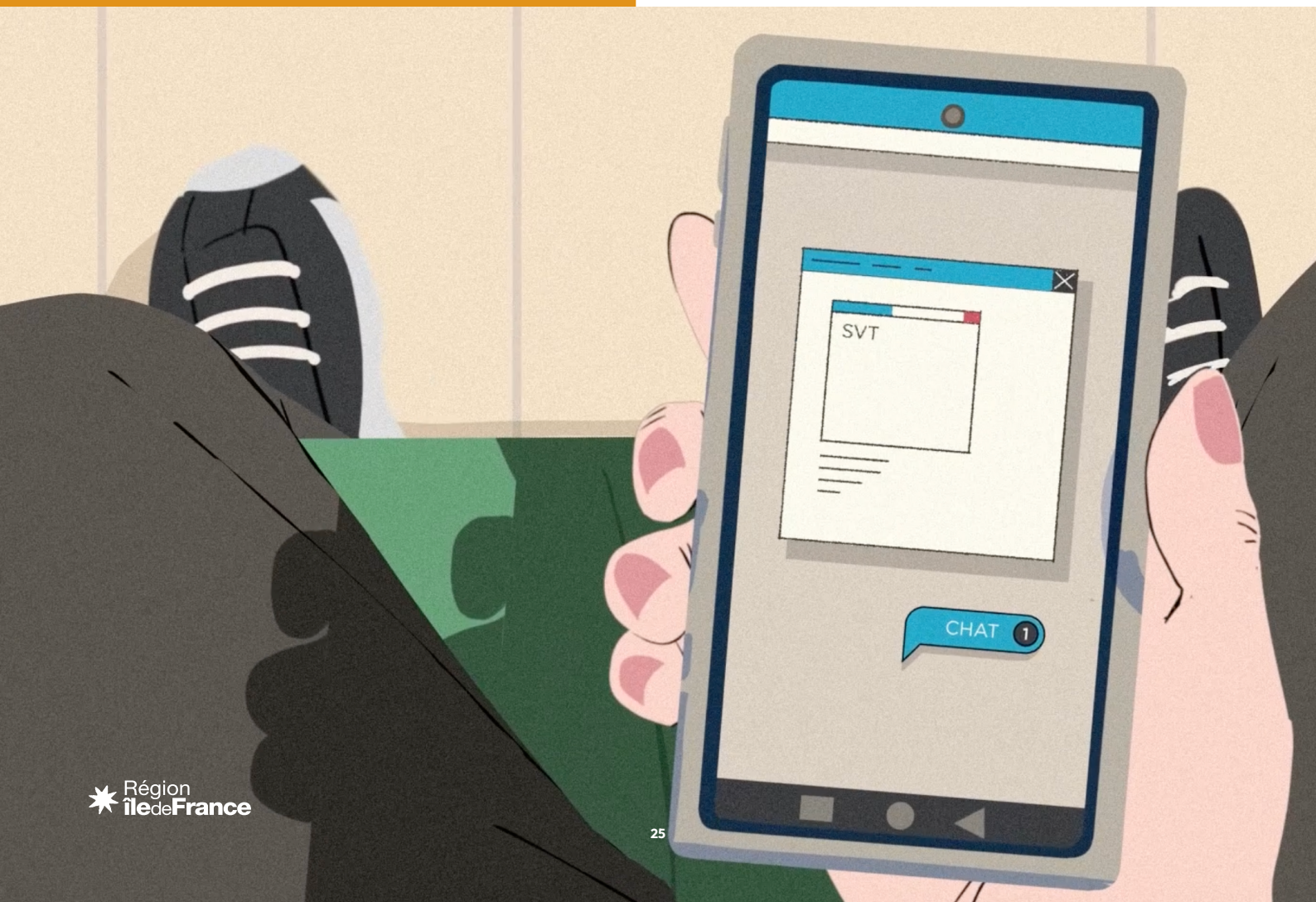
Christian-Jacques CUBELLS
christian-jacqu.cubells@ac-paris.fr

Pour l'académie de Versailles :

Pierre JORLAND
pierre.jorland@ac-versailles.fr

Pour accéder à l'espace collaboratif des référents d'affectation GAR de **l'académie de Paris** :

Pour accéder à l'espace collaboratif des référents d'affectation GAR de **l'académie de Versailles** :





Maintenance et support

Le système de maintenance
et support est voué à évoluer
durant l'année 2025 en raison
d'un changement de marché.
Une nouvelle version du
livret sera transmise aux
établissements pour préciser
les nouvelles procédures.

03

Demande de maintenance

N° vert centralisé

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Région Île-de-France met à disposition de l'ensemble des lycées publics franciliens **un centre téléphonique de support au numérique**. Ce guichet unique a pour vocation de **faciliter l'accès aux différents supports techniques** en fonction des besoins, pour un meilleur suivi et de meilleurs délais de prise en charge et de résolution des problèmes.

N° vert gratuit :

0800 711 194

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

À destination des personnels de direction et coordonnateurs numériques (ne pas diffuser)

Un appel au n° vert engendre **l'ouverture d'un ticket** dans les deux heures suivant l'appel.



Césame

L'outil de gestion et de suivi des incidents techniques « Césame » (ticketing) est **accessible sur la plateforme de services Monlycée.net** pour les personnels habilités.

Césame est disponible par défaut dans **Monlycée.net** pour les personnels de direction.

En cas de **difficultés d'accès** ou pour ouvrir les droits au coordonnateur numérique de l'établissement, vous pouvez formuler une demande auprès du n° vert ou par e-mail à l'adresse **cesame@iledefrance.fr**

Vous pouvez **déclarer la survenue d'un incident** (ouvrir un ticket) directement dans l'outil Césame ou en contactant l'adresse **cesame@iledefrance.fr**

À chaque étape de traitement de votre ticket, **un e-mail de suivi vous sera adressé.** Veuillez ne pas multiplier les tickets pour un même incident de façon à faciliter leur traitement.



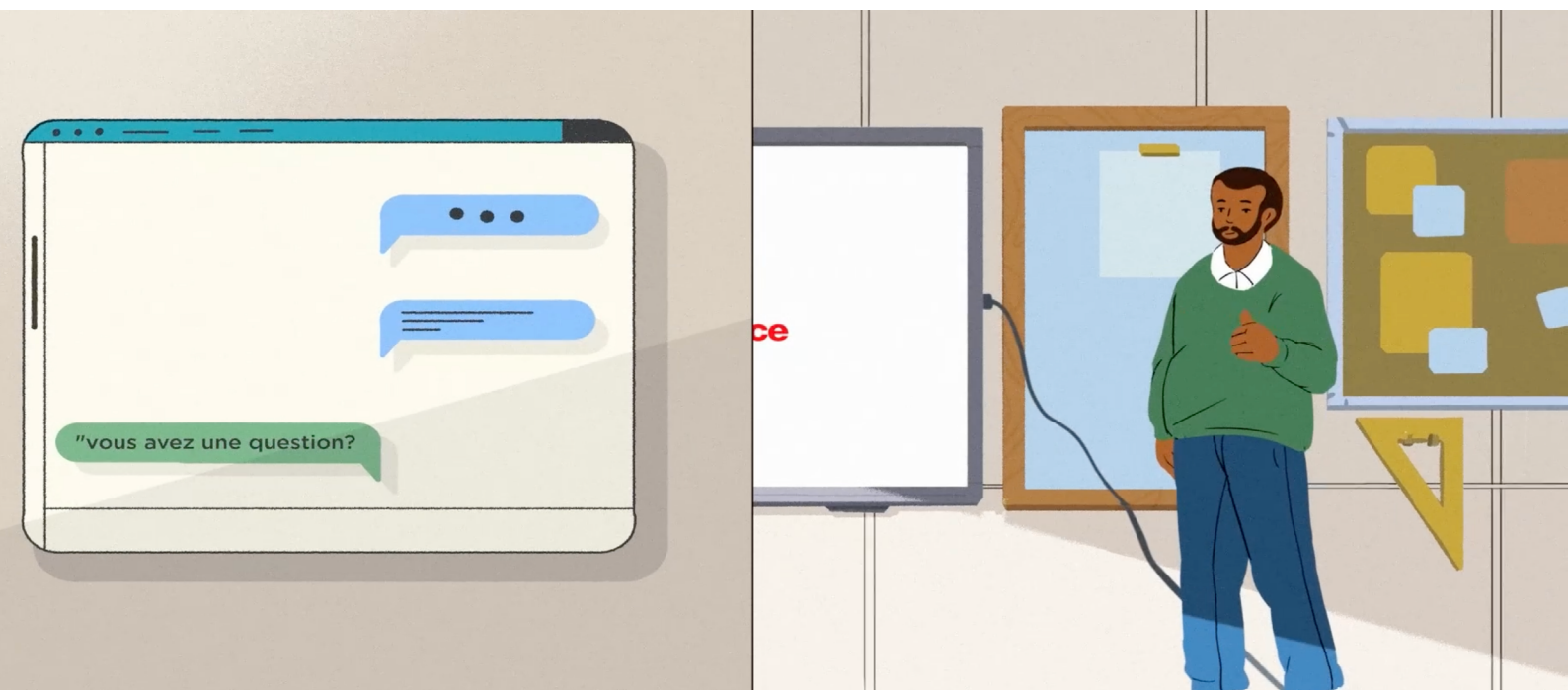
Interventions

A distance

La prise en main à distance par les équipes de maintenance ne peut se faire qu'au sein des EPLE ayant déployé la solution « Centre de Services Numériques (CSN) ».

Les agents mandatés par la Région pourront prendre en charge votre demande/incident à distance et le résoudre sans déplacement.

Les incidents traités à distance peuvent être résolus en moins d'une heure en fonction de leur degré de criticité.



« Si votre lycée n'est pas éligible à la prise en main à distance ou si votre demande ne peut être résolue à distance, un opérateur mandaté par la Région se déplacera selon le périmètre de l'intervention »



Sur site

Si votre lycée n'est **pas éligible à la prise en main à distance** ou si votre demande ne peut être résolue à distance, un opérateur mandaté par la Région se déplacera selon le périmètre de l'intervention :

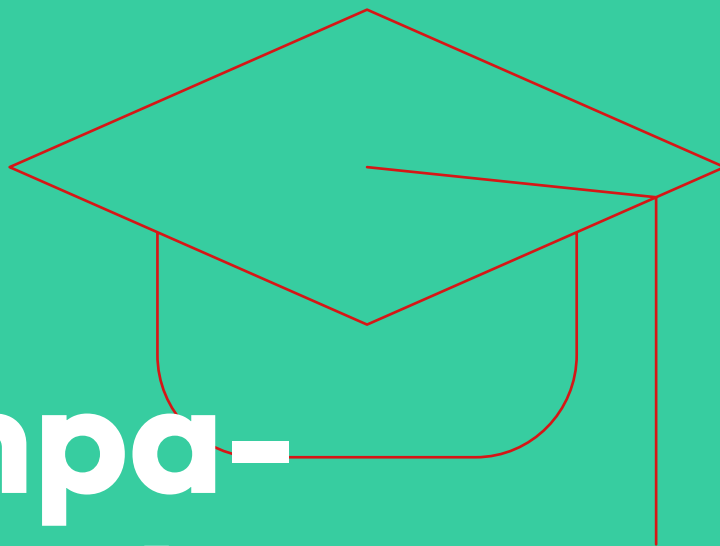
- **Entre J+1 et J+3** pour les interventions sur les infrastructures en fonction de la criticité et de l'impact (réseaux, serveurs, Wi-Fi - hors THD, les délais d'intervention dépendent de l'opérateur) ;
- **Entre J+3 et J+5** pour les interventions bureautiques en fonction de la criticité et de l'impact.

Différents profils d'agent (technicien, ingénieur, expert) sont mobilisables en fonction de l'incident rapporté ou de la demande formulée :

- **des agents SPIE** sont amenés à intervenir dans le cadre de demandes ou d'incidents relatifs aux postes de travail, réseau (y compris le Wi-Fi) et études terrain.
- **des agents ATOS** interviennent pour toute demande ou incidents relatifs à l'installation et configuration des serveurs/onduleurs.

Des interventions sur site peuvent également avoir lieu dans le cadre de visites préventives à hauteur de 2 jours / mois et sur demande de la Région pour livrer du matériel ou réaliser l'inventaire de recyclage.

Accompagnement



04

Vos interlocuteurs au sein des établissements

Le coordonnateur numérique

Le coordonnateur numérique régional en établissement crée un lien direct avec la Région Île-de-France pour assurer un suivi du déploiement du numérique dans une perspective d'amélioration continue des services en se basant sur une meilleure compréhension des situations sur le terrain, sur l'identification des problèmes rencontrés et sur un accompagnement des solutions à mettre en place.

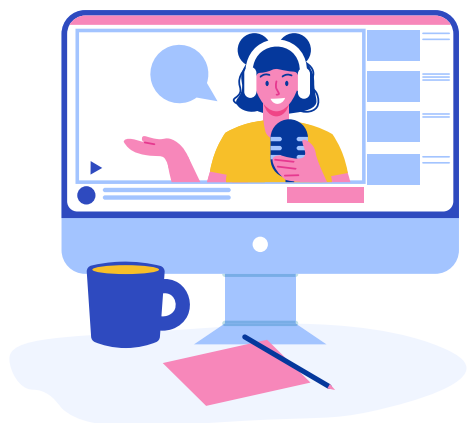
La communauté des coordonnateurs est animée par la Région Île-de-France via des événements récurrents en cours d'année (rencontres, plénières, formations, etc.).

Pour plus d'informations :
coordonnateur.numerique@iledefrance.fr

Le référent numérique

Véritable expert pédagogique, il forme et accompagne les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes (propose des exemples de pratiques, aide à la mise en œuvre des projets pédagogiques, conseille sur le choix des ressources, oriente les enseignants vers des formations adaptées à leurs besoins et les aide si nécessaire), il conseille les personnels de direction dans le pilotage de l'EPL.

Il peut y avoir un ou plusieurs référent(s) distinct(s) du coordonnateur numérique régional par établissement : les référents numériques sont accompagnés par les DANE académiques et rémunérés par l'établissement en IMP avec lettre de mission.



Le responsable GAR

Le chef d'établissement délègue cette responsabilité à un ou plusieurs responsables d'affectation délégués (déclarés au GAR via Monlycée.net).

Au service de la politique documentaire, cet outil donne accès à un suivi des abonnements pour chaque ressource, mais aussi aux statistiques agrégées de consultation des ressources et de leurs affectations pour les guider dans le choix éclairé des ressources mises à disposition.

L'administrateur Monlycée.net (ADML)

Le chef d'établissement est le responsable légal de la gestion des services en ligne (dont Monlycée.net). Il peut déléguer des services qui doivent au quotidien assurer la mise à jour des données et le paramétrage des services.

Les intervenants techniques de la Région

Ils gèrent en tant qu'experts techniques les interventions sur le serveur pédagogique, l'administration de l'interface du serveur de communication, le bon fonctionnement des matériels mis à disposition (configuration, installations des applications).

Ils assurent le suivi des remontées d'incidents auprès de la Région.

Offre de formation régionale

Objectifs pédagogiques :

- Accomplir son rôle de coordonnateur numérique et accompagner un établissement scolaire dans la construction d'un projet numérique
- Identifier les outils déployés dans les établissements scolaires de la Région et assurer la gestion de problèmes courants
- Adopter une posture éthique et responsable dans l'utilisation des outils numériques

Durée de la formation et modalités :

La durée du parcours de formation est de 12 heures, dans un format hybride :

- 7 heures (9h-17h) en présentiel sur une journée complète au sein de notre campus
- 3 heures d'autoformation à distance réalisées à votre rythme
- 2 heures de regroupement en classe virtuelle

Quelques données clés :

* **8,6/10**

Appréciation générale sur le parcours complet

* **93%**

Des personnels formés recommandent le parcours à leurs collègues

En tant que coordonnateur numérique ou personnel de direction, vous êtes **éligible à cette offre de formation**.

Pour vous inscrire :

Offre de formation académique



* **Académie de Créteil :**

* **Académie de Paris :**

* **Académie de Versailles :**

Pilotage

Enquêtes

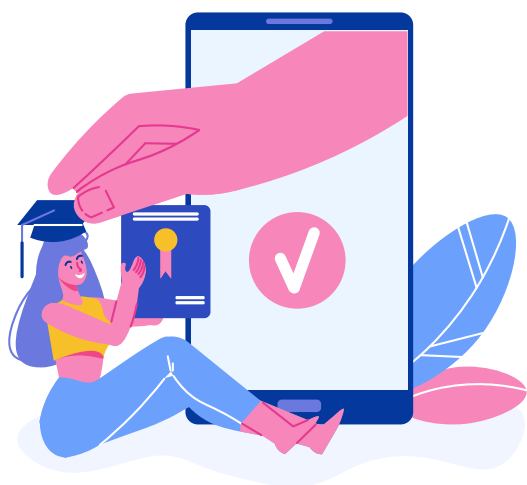
La Région Île-de-France a la volonté forte d'être **au plus près des lycées** afin de bien appréhender **leurs besoins et leurs attentes**. Elle conduit ainsi régulièrement des enquêtes en ligne à partir de **Monlycée.net**.

Durant l'année scolaire 2023-2024, les lycées franciliens ont été consultés sur :

- **leurs usages et leurs souscriptions** à des logiciels disciplinaires et transverses ;
- leurs usages et niveaux de satisfaction par rapport aux **manuels scolaires, Monlycée.net, infrastructures réseau et équipements informatiques** mis à disposition par la Région.

Ces enquêtes sont diffusées sur **Monlycée.net**. Le chef d'établissement et le coordonnateur numérique sont sollicités pour les relayer - le cas échéant - aux publics visés (communauté éducative, lycéens...) afin d'assurer **un bon nombre de participation**.

« La Région Île-de-France a la volonté forte d'être au plus près des lycées afin de bien appréhender leurs besoins et leurs attentes. »



Chaîne d'alerte

Tout **incident de sécurité** constaté par les personnels et les acteurs de la communauté éducative sera signalé simultanément à la Région et aux académies de la région académique en utilisant l'adresse mail suivante : **rsssi.lycees@iledefrance.fr**

En cas de **fuite de données** à caractère personnel, la Région et les académies de la région académique demandent à tous les personnels et aux acteurs de la communauté éducative, d'utiliser l'adresse mail suivante : **dpo.lycees@iledefrance.fr**

Contacts

Région Île-de-France :

- **Pascal COROLLER** - *Directeur*
pascal.coroller@iledefrance.fr
- **Guy DAROLES** - *Monlycée.net*
guy.daroles@iledefrance.fr
- **Stéphane ANDREUCCI** - *mobilité et équipements numériques innovants*
stephane.andreucci@iledefrance.fr
- **Alexandra MOUNIER** - *manuels, ressources & coordonnateurs numériques*
alexandra.mounier@iledefrance.fr
- **Christian LE GALL** - *infrastructure réseau et serveurs (dont Wi-Fi) :*
christian.legall@iledefrance.fr

Région académique d'Île-de-France

- **Laurent FOUILLARD** - *DRANE (Versailles)*
laurent.fouillard@ac-versailles.fr
- **Fabrice LEMOINE** - *adjoint*
fabrice.lemoine@ac-versailles.fr
- **Christèle MARCHAIS** - *DRANE adjointe (Créteil)*
christele.marchais@ac-creteil.fr
- **Philippe TAILLARD** - *DRANE adjoint (Paris)*
philippe.taillard@ac-paris.fr
- **Delphine STUCCHI** - *adjointe*
delphine.stucchi@ac-paris.fr
- **Vincent CHABENAT** - *adjoint*
vincent.chabenat@ac-paris.fr

